



Mesdames et Messieurs les Présidents et tous les acteurs du Ping Essonnien

Dans le cadre du développement du Tennis de Table en Essonne, nous souhaiterions engager une dynamique autour des scolaires.

Quelques actions vous sont proposées :

- Interventions en milieu scolaire (cycles soutenus) avec une finalité PPP/Challenge des écoles
 - *Club type : structure de + de 100 licenciés, un éducateur temps plein, une salle spécifique, ...*
- Interventions en milieu scolaire (cycles allégés) avec une finalité PPP/Challenge des écoles
 - *Club type : structure de 60 à 100 licenciés, un éducateur temps partiel, une salle spécifique, ...*
- Un challenge des écoles
 - *Tout type de structures*
- Un Pack Ping
 - *Tout type de structures...pour une implantation dans les écoles*

Le turnover significatif * et récurrent causé par la concurrence des autres disciplines, l'absence de médiatisation, les sports du moment, une pratique versatile, nécessite d'aller chercher de nouveaux jeunes pratiquants chaque saison.

***2015/2016 : sur 720 poussins/benjamins.....403 arrêts**

Comme vous le savez déjà, le milieu scolaire reste l'un des leviers pour maintenir ou augmenter son effectif jeunes en club. Se faire connaître, faire découvrir l'activité à un grand nombre d'écoliers, entretenir des relations pérennes avec le corps enseignant, identifier des jeunes talents sont autant de raisons qui motivent une démarche collaborative avec les écoles de sa commune.

Rappelons que le Tennis de Table est partenaire de l'Education Nationale et sous convention bipartite (en cours de renouvellement) avec les fédérations scolaires telles que l'USEP, l'UNSS, ...

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Elles peuvent se décliner sous différentes formes dont :

- Interventions dans les écoles de la ville (mise en œuvre à moyen/long terme)
Avantages : le tennis de table à l'intérieur de l'école, une collaboration de proximité de l'intervenant, aucun déplacement sur la structure club (gain de temps et aucune logistique de transport ou d'accompagnement).
Inconvénients : Ce format nécessite des infrastructures et un équipement adaptés. Un nombre de tables minimum, un investissement matériel de départ (coût financier pour l'établissement scolaire et/ou le club). Sans oublier la mise en place des séances en lien avec les contraintes environnementales et matérielles
- Déplacement des classes sur la structure club (mise en œuvre à court/moyen terme)
Avantages : les conditions sont réunies pour la pratique de l'activité. Les scolaires découvrent l'environnement club (lieu, salle, matériel, ...).
Inconvénients : nécessite pour certains établissements scolaires éloignés de la structure club, une logistique, de possibles autorisations et coûts financiers (transport/accompagnement).

LES CYCLES (avec une finalité PPP/Challenge des écoles)

Indépendamment des démarches nécessaires auprès des responsables d'établissements, des enseignants, de l'inspection académique pour présenter et faire valider un projet pédagogique de découverte et d'acquisition des compétences (8 à 10 séances), il faut au préalable décliner les objectifs du club et les moyens mis à sa disposition pour y parvenir.

Prenons 2 situations (déplacement des classes sur la structure club) :

- **Cycles soutenus**

Le cadre

Une ville de 12000 habitants avec 4 écoles et 24 classes

Environ 600 enfants sur l'activité

Un club de 100 licenciés et plus

Une salle spécifique de 8 tables / matériel lié à la pratique

Un éducateur temps plein

Le format

8 à 10 séances d'une heure par classe (de 19h00 à 20h00)

Dégager ou financer un ¼ temps pour encadrer l'activité

Cycles placés si possible entre chaque période des congés scolaires

Finalisation : un PPP/Challenge des écoles

Points de vigilance :

Les interventions sur les scolaires ne doivent pas impacter négativement sur les séances d'entraînement en club et créer un déséquilibre. Ces dernières restent prioritaires.

Il y a nécessairement un coût financier pour le club (l'intervenant, le matériel mis à disposition, ...).

Etre capable d'identifier le retour sur investissement (licenciation, coût).

Estimation / retour sur investissement

240h00 x 25€ (coût chargé des interventions) = 6000€

600 scolaires x 4% = 24 nouvelles licences

24 x 100€ (cotisation la saison suivante, moins la part fédérale) = 2400€

- **Cycles allégés**

Le cadre

Une ville de 12000 habitants avec 4 écoles et 24 classes

Seulement 8 classes dans le dispositif (situation liée aux contraintes club)

Environ 200 enfants sur l'activité

Un club de 60 à 100 licenciés

Une salle spécifique de 8 tables / matériel lié à la pratique

Un éducateur temps partiel (10h00/semaine)

Le format

8 à 10 séances d'une heure par classe (64h00 à 80h00)

Dégager ou financer 2h00 semaine pour encadrer l'activité

Cycles placés si possible entre chaque période des congés scolaires

Finalisation : un PPP/Challenge des écoles

Points de vigilance :

Les interventions sur les scolaires ne doivent pas impacter négativement sur les séances d'entraînement en club et créer un déséquilibre. Ces dernières restent prioritaires.

Il y a nécessairement un coût financier pour le club (l'intervenant, le matériel mis à disposition, ...).

Etre capable d'identifier le retour sur investissement (licenciation, coût).

Estimation / retour sur investissement

80h00 x 25€ (coût chargé des interventions) = 2000€

200 scolaires x 4% = 8 nouvelles licences

8 x 100€ (cotisation la saison suivante, moins la part fédéral) = 800€

Ces 2 situations sont liées aux capacités du club à accueillir et à encadrer l'activité (moyens humains, matériels et financiers)

Les cycles allégés paraissent mieux correspondre à un grand nombre de clubs essonniens.

Ils diffèrent des cycles soutenus non pas sur le nombre de séances par classe, mais sur le nombre de classes encadrés.

En effet, pour présenter un projet pédagogique auprès de l'inspection académique et mettre toutes les conditions de son côté pour le faire valider, il est préférable de le construire autour d'un minimum de séances, nécessaire à la découverte de l'activité et de ses fondamentaux. D'où l'importance de prioriser sur les 8 à 10 séances par classe, plutôt que de répondre favorablement à un plus grand nombre de classes et limiter de ce fait, le nombre de séances par cycle.

Pour ces 2 situations, il y a une même finalité...le Premier Pas Pongiste ou Challenge des écoles. Rappelons que la FFTT est en soutien des clubs pour cet événement

PPP/CHALLENGE DES ECOLES (1/2 journée ou journée complète)

Qu'il soit l'aboutissement d'un cycle ou une action ponctuelle, il reste l'outil idéal pour faire venir les scolaires au Ping. En effet, simple dans sa mise en œuvre, nécessitant que très peu d'engagement humain et à moindre coût, il permet de réunir un grand nombre de scolaires autour du Tennis de Table.

Cette action convient à tout type de clubs qui souhaitent se lancer dans l'aventure.

Les ingrédients d'un PPP/Challenge réussi...

Une communication autour de l'évènement (écoles, ville), des flyers/coupons réponses distribués et récupérés dans les écoles, une date et un horaire (hors temps scolaire), des bénévoles, une salle, un minimum de tables, des raquettes, des balles, des récompenses, un goûter, des photos pour immortaliser l'évènement, une démonstration, l'invitation du corps enseignant et des élus de la commune, un challenge des écoles.

Faire valider le projet auprès des directeurs/trices d'écoles sans avoir au préalable engagé des cycles peut rencontrer quelques réticences de ces dernier(e)s. Il est donc important de soigner sa présentation et ses arguments afin de mettre en avant les atouts d'une telle rencontre avec le Tennis de Table.

Le format :

CE2/CM1/CM2 :

- Une compétition
- Des bénévoles du club à l'arbitrage
- Faire jouer le plus possible
- Formule adaptée au nombre de participants et au nombre de tables
- Récompenses pour tous et toutes
- Offre ciblée pour une pratique en cours de saison ou sur la saison suivante
- ...

CP/CEI :

- Ateliers de découverte (type journée détection du CD91)
- Récompenses/diplômes
- Des bénévoles sur chaque atelier
- Offre de pratique en cours de saison ou sur la saison suivante
- ...

L'opposition première de certains responsables d'établissements, personnes relais d'un tel évènement, est le fait que les enfants ne bénéficiant pas d'un cycle Tennis de Table durant leur saison scolaire, ne pourraient être en capacité à pratiquer l'activité, qui plus est en situation de duel (compétition).

En réponse aux réfractaires, nous pouvons proposer un accompagnement de l'évènement par une ou deux interventions ponctuelles auprès des scolaires, leur fournir un petit livret pédagogique et/ou quizz à des fins de recherche et de découverte de l'activité Ping, ...

En parallèle, l'argumentaire premier est l'adaptabilité en situation et l'encadrement responsable de l'équipe bénévole

LE PACK PING

Ce nouvel outil proposé par le Comité Départemental au profit des clubs prend toute son importance si vous êtes convaincus de son intérêt pour le développement du Tennis de Table Essonnien.

Inscrit dans la durée (1, 2 voire 3 Olympiades), le Pack Ping a pour objectif d'équiper les écoles du département en tables et/ou mini tables, mais pas que...

- Le Pack Ping c'est aussi :
 - des raquettes
 - des balles
 - des marqueurs
 - des fiches pédagogiques* / accompagnement et interventions ponctuelles

** de type Educ'ping (support fédéral), elles permettent à l'enseignant, en toute autonomie, de mettre en place des situations pédagogiques appropriées à la pratique du tennis de table dans un cadre de découverte et d'apprentissage des fondamentaux.*

Un accompagnement de départ, une visite en cours et en fin de cycle, l'éducateur n'est plus qu'en soutien de l'enseignant si nécessaire. Cela permet un investissement moindre du technicien qui se libère pour d'autres missions et de ce fait réduit les coûts d'intervention sur cette action.

Nous avons recensé les écoles (publics et privées) et le nombre d'élèves dans notre département. Si nous soustrayons les zones (pour le moment) où il n'y a pas de clubs et les structures qui sont déjà implantés dans les écoles de leur commune, nous disposons encore d'un grand nombre de secteurs à exploiter.

Force est de constater qu'avec près de 250 établissements et 55000 élèves, le potentiel est encore bien présent.

Ce dispositif ambitieux à un coût financier.....ou pas.

Pour cette saison, le Comité Départemental à engager un budget pour la mise en place de ce « PACK PING ». Comme pour de nombreuses actions, nous avons construit un financement autour d'une collaboration tripartite (CD, Club, Ecoles).

En voici une version estimée :

UNE ECOLE / UN PACK PING						
PACK PING		ECOLE	CLUB	CD		
fiches pédagogiques	0 €	20%	30%	50%		
1 table	350,00 €	104,00 €	156,00 €	260,00 €		
8 raquettes	80,00 €					
120 balles	55,00 €	Nombre d'écoles en 2017/2018				
1 Marqueur	35,00 €	20				
TOTAL	520,00 €					

Seulement 20 écoles pour le moment, mais sur 2, 3 olympiades et si les finances nous le permettent, nous pourrions nous étendre sur une bonne partie du territoire essonnien.

Un budget moindre pour les écoles et les clubs, mais un coût certain pour le Comité.

Cette action peut être renforcée par une démarche solidaire des clubs vers les écoles en mettant à disposition (convention bipartite club/écoles) des matériels d'occasion voire en les donnant.

En effet, une ou quelques tables non utilisées car remplacées, des raquettes restaurées ou remplacées, des balles et autres petits matériels... et c'est une nouvelle implantation dans une école, un accès à la pratique pour les élèves sur le temps du midi, de possibles nouveaux adhérents en devenir....et pour un coût financier proche du zéro.

En conclusion :

Par expérience et au regard de la situation de bon nombre de nos clubs, le PPP/Challenge des écoles reste l'outil idéal pour faire venir des scolaires au tennis de table à moindre investissement humain et financier.

Le Pack Ping s'inscrit plus dans la durée, mais il n'en demeure pas moins simple à mettre en place avec les écoles.

Dans tous les cas, le Comité Départemental est en soutien de votre structure selon l'action à engager.

Si vous êtes intéressés pour poursuivre dans cette dynamique, nous sommes à votre disposition pour un accompagnement et une collaboration de terrain (élaboration d'un projet pédagogique, de supports/flyers, diffusion dans les écoles, contacts auprès des directeurs/trices d'établissements, interventions ponctuelles, ...)

Soyez certains de notre engagement et de notre implication envers les clubs essonnais

À bientôt

Bien sportivement

Pascal HILLAIRET
Conseiller Technique Départemental
06.16.67.59.98
technique@cdtt91.fr